



Série d'ateliers du projet STRONG High Seas sur le développement des capacités

L'ÉVÉNEMENT:

Le [projet STRONG High Seas organisera](#) une série d'ateliers virtuels de développement des capacités jusqu'en 2021. Le premier de la série a eu lieu en juin et a permis aux participants de se familiariser avec le droit de la mer des Nations unies et la biodiversité au-delà des juridictions nationales. Le troisième atelier virtuel interactif vous présentera **l'importance socio-économique des zones situées au-delà de la juridiction nationale (ABNJ) pour les pays de la région de la Convention d'Abidjan**. Nous vous présenterons les évaluations d'impact environnemental et leur pertinence pour les zones situées au-delà de la juridiction nationale. Ces thèmes sont en cours de discussion dans le cadre des négociations sur les ABNJ ; nous verrons quel est l'état actuel du texte de négociation et nous discuterons des diverses opportunités et défis pour les pays africains de mettre en œuvre ces outils dans les cadres juridiques nationaux.

L'importance socio-économique des zones situées au-delà de la juridiction nationale (ABNJ) et les évaluations des incidences sur l'environnement (EIE) dans le contexte des (ABNJ)

12:00 – 15:30 Heure d'Abidjan * 14:00 - 17:30 Heure d'Afrique du Sud

Une traduction simultanée sera disponible en anglais et en français.

Abidjan Heure	SAST/CET	Wednesday 6th octobre 2021		
12:00 -12:10	14:00 – 14:10	Introduction à la série STRONG sur développement des capacités	Shannon Hampton	IOI-SA
12:10 -13:30	14:10 – 15:30	L'importance socio-économique des ABNJ pour - la région de la Convention d'Abidjan	Claudette Spiteri	MCL
13:30 – 13:45	15:30 – 15:45	Courte pause		
13:45 – 15:15	15:45 – 17:15	Que sont les EIE et les EES et comment peuvent-elles être mises en œuvre dans les ABNJ	Meinhard Doelle	WMU
15:15 – 15:30	17:15 – 17:30	Mots de conclusion	Shannon Hampton	IOI-SA

[Veuillez vous inscrire en cliquant ici. Nous examinerons votre participation en fonction des places disponibles. La priorité sera donnée aux représentants et aux parties prenantes de la zone de la Convention d'Abidjan.](#)



La série :

- Une introduction au droit de la mer des Nations Unies et aux négociations sur la biodiversité au-delà des juridictions nationales. (juin 2021)
- Outils de gestion par zone (y compris les zones marines protégées). Études d'impact sur l'environnement et évaluations environnementales stratégiques (aug 2021)
- **L'importance socio-économique des zones situées au-delà de la juridiction nationale (ABNJ) et les évaluations des incidences sur l'environnement (EIE) dans le contexte des ABNJ (octobre 6, 2021)**
- Comprendre les ressources génétiques marines (à venir)
- Conservation et utilisation durable des ressources dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale (à venir)

Un certificat sera délivré à tous ceux qui auront participé à un minimum de quatre des événements de la série.

Public cible :

Nous accueillons toute personne intéressée par la biodiversité au-delà des juridictions nationales, avec un accent particulier sur la région de la Convention d'Abidjan. Nous espérons que cette série fournira aux participants des outils et des connaissances qu'ils pourront partager avec leurs collègues et entre départements nationaux afin d'aider les pays de la Convention d'Abidjan à améliorer la gouvernance des océans dans la région et à mettre en œuvre le traité BBNJ dans leur contexte national après sa ratification.

À propos de STRONG High Seas

Le projet STRONG High Seas est un projet d'une durée de cinq ans qui vise à renforcer la gouvernance régionale des océans pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité marine dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale. En collaboration avec le Secrétariat de la Commission Permanente du Pacifique Sud (CPPS) et le Secrétariat du Programme des mers régionales d'Afrique de l'Ouest et du Centre (Convention d'Abidjan), le projet développera et proposera des mesures ciblées pour faciliter le développement d'approches de gestion intégrées et écosystémiques pour la gouvernance des océans dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale.

Le projet STRONG High Seas a les objectifs globaux suivants :

1. Faciliter l'élaboration de méthodes de gestion améliorées pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité dans les zones situées au-delà de la juridiction nationale dans les régions du Pacifique Sud-Est et de l'Atlantique Sud-Est ;
2. Identifier les meilleures pratiques et apporter un soutien aux institutions régionales et aux autorités nationales pour la mise en œuvre des instruments régionaux existants ;
3. Élaborer des options pour la gouvernance régionale dans un futur instrument international dans le cadre de l'UNCLOS et transférer les leçons apprises au niveau régional et mondial pour promouvoir la gouvernance des océans.



Pour plus d'informations sur le projet STRONG High Seas, veuillez visiter le [site web](#) ou contacter : stronghighseas@iass-potsdam.de.

Partenaires du projet STRONG High Seas



International Ocean Institute
African Region



Soutenu par :



Ministère fédéral
de l'Environnement, de la Protection de la Nature
et de la Sécurité nucléaire

Le projet STRONG High Seas fait partie de l'Initiative internationale pour le climat (IKI). Le Ministère fédéral de l'Environnement, de la Protection de la Nature et de la Sécurité nucléaire (BMU) soutient cette initiative en vertu d'une décision du Parlement de la République fédérale d'Allemagne.

en vertu d'une décision du Parlement
de la République fédérale d'Allemagne



IDDRI

